

Réunion Agroforesterie – Projet de la Bassée

COMPTE RENDU

20 JANVIER
2015

10H

SALLE DES FÊTES / LE MELZ
SUR SEINE

RÉUNION ORGANISÉE PAR	Patrice Boudignat / Association Française d'Agroforesterie (Agnès Sourisseau)
TYPE DE RÉUNION	Présentation de l'opportunité d'un projet agroforestier d'élevage bovin sur le territoire de la Bassée
PARTICIPANTS	30 participants dont agriculteurs, ONF, Agence de l'eau Seine-Normandie, CAUE 77, PNR Chevreuse, Maison de l'environnement Seine-et-Marne, CRPF, Chambre d'agriculture 77 ...



COMPTE RENDU DE REUNION – matinée en salle – après-midi visite de terrain sur la commune de Mezl (ferme d'élevage au sein de la bassée)

Introduction de la matinée par Patrice Boudignat, agriculteur

Patrice Boudignat dresse un état des lieux de l'existant avec la production initiale de foin, incluant historiquement un paysage vigneron. Il rappelle l'arrivée du maïs dans les années 60 et l'arrivée des traitements. Il insiste sur l'importance des carrières, avec l'extraction de sable dans le paysage et l'activité du lieu.

Patrice Boudignat précise la nécessité de travailler sur la maîtrise de la filière amont-aval, du producteur au consommateur. Mettre en place un projet agroforestier permet d'envisager une production à haute valeur ajoutée d'élevage bovin à destination de restaurateurs dans un premier temps qui permettra de valoriser l'image de terroir.

MOTIVATIONS

La Bassée possède des zones importantes de carrières. Après exploitation, ces espaces doivent pouvoir retrouver un usage. Historiquement il s'agissait de surfaces de pâturage. Envisager un retour de l'élevage sur ces espaces permettra de les valoriser. De la même manière, les anciennes peupleraies, arrivées à maturité doivent trouver une nouvelle vocation, dès que la récolte du bois sera faite. L'ensemble de la Bassée est un secteur à enjeux, lié aux espaces sensibles de zone humide et aux gestions des zones inondables. La proximité de Paris, est une opportunité pour le débouché de la production de viande bovine de qualité, la vente de

proximité en circuit court étant également à privilégier. Le secteur n'est pas identifié actuellement comme terroir particulier. Le tourisme vert n'est pas bien développé. Les gîtes ruraux sont surtout occupés par les travailleurs de la centrale de Nogent-sur-Seine. Un projet porté par des acteurs locaux, permettra de répondre à de multiples enjeux associant la volonté de créer une filière agricole viable en zone humide, favoriser l'émergence d'un terroir et d'un tourisme qui s'appuie sur la qualité des paysages et la gastronomie, diversifier les productions avec des principes agroforestiers et répondre aux enjeux environnementaux dans ce secteur avec un projet global de développement durable.

LES CONTRAINTES

Les sols en fond de vallée de la Bassée sont de meilleure qualité que ceux situés sur les coteaux mais inondables. Le morcellement est excessif (5 ares/parcelle) et le nombre de propriétaires, important.

INTERET DES RACES RUSTIQUES

La topologie des lieux imposent des races adaptées aux zones humides (Maraîchine, Highland). De plus il s'agit de créer une opportunité d'intégrer la conservation de ces races.

FILIERE VIANDE

La volonté de créer une niche spécifique de production de viande atypique est très liée aux caractéristiques géographiques du secteur. Le potentiel de créer un produit lié à un terroir est très fort sur le secteur de la Bassée. Il est souligné l'absence d'abattoir aux normes en Ile-de-France. Il n'existe que des abattoirs hallals. Un tel projet peut permettre de redonner un sens au redéploiement de l'activité d'élevage et à terme repenser une filière complète gérée en local, intégrant l'abattage. L'implication de la Maison de l'Elevage est incontournable pour un tel projet.

Présentation par Agnès Sourisseau (Association Française d'Agroforesterie)

Ce projet est depuis 15 ans dans les tiroirs. Mais il n'a pas encore abouti. La mission de l'AFAF est de placer les ambitions de ce projet dans une dynamique agroforestière : c'est-à-dire une approche globale qui fasse converger plusieurs enjeux de productions : produire une viande de qualité, produire du bois et de la biomasse, restaurer et entretenir des zones humides dans le cadre de la valorisation des trames vertes et bleues, stocker du carbone dans les sols (lutte contre le changement climatique) produire des paysages de qualité propices au développement touristique . « *Les productions alimentaires de qualité créent des paysages de qualité* » (citation du géographe Jean-Robert Pitte). Les conditions de faire aboutir ce projet semblent davantage réunies aujourd'hui qu'il y a 15 ans.

La Région Ile-de-France n'est pas à ce jour une locomotive de l'agroforesterie : en 2013 4 projets seulement, via la mesure 222 de la PAC, ont été déposés. En 2014-2015, l'AFAF suit une douzaine d'autres projets émergents. En septembre 2014, un groupe de travail régional a été lancé et s'articule autour de 10 secteurs identifiés dont la Bassée ([voir la carte](#)). Le développement de l'agroforesterie ne peut se faire qu'à partir de cas concrets qui puissent faire école.

Le projet de la Bassée pourrait ainsi devenir un projet pilote : élevage en agroforesterie et projet de territoire, vecteur de développement économique local

Réaction des participants :

Chambre d'agriculture 77, Christophe Sotteau : un des freins au développement de l'agroforesterie est lié au fait que bon nombre d'agriculteurs ne sont pas propriétaires de

leur terre.

Agnès Sourisseau précise qu'en Ile-de-France, les pionniers ne sont pas tous propriétaires : c'est le cas de deux projets correspondant à 60 hectares cumulés plantés cet hiver en nord Seine-et- Marne. De nombreux a priori sont à lever.

CRPF, Raphaël Trembleau : le peuplier en fond de vallée inondable n'est plus une culture rentable. Il est nécessaire de trouver des systèmes plus rentables. Des plantations diversifiées permettent de multiplier les perspectives de valorisation des bois. En effet, le manque dans l'offre en bois exploitable est d'ores et déjà avéré en Ile de France et si rien est fait, cette pénurie s'aggraverait. La plupart des besoins locaux n'est pas couverte par des productions locales.

Arnaud Daguin, chef cuisinier : Ce type de production de viande de qualité correspond à une réelle attente des restaurateurs. En Ile-de-France il n'y a aucun souci à se faire pour les débouchés.

Propriétaires fonciers du secteur :

Agence de l'eau:

Ce type de projet intéresse l'agence de l'eau qui pourrait mettre à profit des parcelles concernées dans le périmètre

Société Cemex (exploitation de carrières)

Ce projet intéresse vivement les carriers dans la mesure où après l'exploitation, les sites de carrière, nombreux dans le secteur, doivent retrouver une vocation. Si un nouvel usage permet de valoriser les zones concernées, c'est évidemment une opportunité à saisir. Les carriers peuvent ainsi être des facilitateurs de la mise en place de ce projet grâce à la maîtrise de foncier.

Commune de Bray sur Seine

Le maire de la commune, M. Marcadet, considère la mise en œuvre de ce projet comme une excellente opportunité de gestion durable de certaines zones sensibles de sa commune et un moyen d'ouvrir les paysages actuellement en peupleraie.

Dans un premier temps, ces différentes zones réparties sur la Bassée pourraient bénéficier d'une mise en œuvre rapide.

Plusieurs agriculteurs riverains sont intéressés pour faire des tests de diversification de leur activité dans le cadre de ce projet collectif.

Un autre avantage de cette diversification serait de permettre de valoriser les bâtiments agricoles anciens liés à l'élevage.

L'association Maison paysanne est très intéressée par la restauration du bâti ancien qui pourrait entraîner ce type de projet.

La Maison de l'environnement 77 :

Ce projet rejoint de nombreuses préoccupations du département. M.Parisot précise qu'un tel projet doit avant tout bénéficier au développement local, et si dans un premier temps une filière de viande bovine de qualité peut être soutenue par les restaurateurs parisiens, il est nécessaire d'impliquer dès l'origine la population locale.

Le CAUE 77 :

Dans un tel projet agriculture, architecture, urbanisme et PLU se rejoignent dans un intérêt commun. Le CAUE a dans ses missions l'accompagnement des communes et le conseil pour

l'architecture et la gestion de l'environnement. La CAUE 77 a déjà œuvré pour la sensibilisation de l'agroforesterie grâce à des journées organisées en juin 2014 en partenariat avec l'AFAF, la CA77 et le CRPF.

Des arborentres sont programmées pour le printemps 2015 sur le thème « arbre en élevage ».

Le Caue peut ainsi représenter un partenaire privilégié pour accompagner un tel projet.

PNR de Chevreuse : Le PNR de la vallée de Chevreuse indique qu'il été mis en place une activité d'élevage en zone humide en association avec les agriculteurs riverains au sein du Parc. C'est aujourd'hui 40 hectares de prairies humides qui ont été réhabilitées et maintenues grâce à l'élevage. Une tentative d'implantation de race rustique avait été initialement envisagée, mais les agriculteurs ont préféré revenir à des races plus classiques qu'ils connaissaient mieux. Ce type de pratiques peu répandues en Ile de France est un précédent dont il est souhaitable de s'inspirer et de bénéficier du retour d'expérience.

CONCLUSION

Cette première réunion avait pour but de prendre la température auprès des acteurs locaux pour envisager la mise en œuvre d'un projet d'élevage bovins au sein de la Bassée et répondre à plusieurs enjeux de gestion, d'économie agricole, touristique, environnementale...

Les participants sont motivés pour participer et rendre concret ce projet.

Reste à définir les moyens pour atteindre l'objectif.

Ce projet peut être mené à deux vitesses : d'un côté, saisir les opportunités foncières (Commune de Braye, Agence de l'eau, Cervia) afin de définir les parcelles disponibles. Identifier les agriculteurs riverains disposés à s'engager et commencer par de petits cheptels.

Reste la question du financement des animaux : l'auto-financement serait le moyen le plus simple et le plus rapide pour la mise en place d'un troupeau.

Les aides envisageables rapidement peuvent passer par un appel à souscription citoyenne dans le cadre d'un crowdfunding (production participative).

A ce stade il ne s'agit que de propositions.

Par ailleurs – une investigation plus poussée serait à mettre en place par rapport au foncier hors des secteurs déjà identifiés. Ce type d'étude nécessite un financement.

D'autres sources de financement d'étude de mise en œuvre sont envisagées :

Cadrer le projet avec la construction d'un Plan de Paysage (voir le lien)

Répondre à un appel d'offre Fondation de France (construire ensemble son environnement)

Dans tous les cas, la question du porteur de projet se pose et cette question devra être résolue rapidement.

Dans un premier temps, l'AFAF se propose d'être la structure porteuse pour structurer le projet afin de pouvoir répondre aux appels de financement dont les délais sont les plus proches (printemps 2015)

Nécessité qu'il y ait un interlocuteur identifié spécifique.

C'est pourquoi, dans le prolongement de cette première réunion et afin d'avancer collectivement, nous vous sollicitons pour répondre au [questionnaire ci-joint](#).

A réception, nous vous ferons part des retours, et des perspectives ouvertes.